



Conférence en ligne

## L'entrepreneuriat informel en Europe et en France

► le 10 mars 2022 à 14h



### *Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement*

*Le jeudi 10 mars 2022 à 14h00, en visio-conférence*

## Compte rendu de la rencontre

### Une contribution à l'accompagnement des pratiques économiques de subsistance et des stratégies publiques de formalisation

En 2021 et 2022, l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) dont le secrétariat est assuré au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et le Réseau national des Centres de ressources politique de la ville (RNCRPV), s'associent pour contribuer aux réflexions et actions autour de l'accompagnement de pratiques économiques de subsistance en France et notamment dans les quartiers prioritaires.

Dans son rapport 2020, [Vulnérabilités et ressources dans les quartiers prioritaires](#) (juillet 2021), l'ONPV a mis en avant le continuum formé par le travail formel et informel dans les quartiers populaires à travers une revue de littérature (Romain Leclercq, 2021, p.96-113) qui présente différentes approches pour saisir les ressources informelles mobilisées par les habitants des quartiers populaires. Au printemps 2021 le RTES, avec le soutien de l'ANCT, a lancé un chantier de travail de deux ans consacré à [l'économie sociale et solidaire et l'économie informelle](#) qui rassemble une quinzaine de collectivités territoriales volontaires

autour de ce sujet. Ces travaux, comme ceux du Club DévÉco du RNCRPV, explorent les enjeux de l'observation et de l'accompagnement des pratiques économiques de subsistance dans les quartiers politiques de la ville en prenant appui sur des expériences locales. Il s'agit ainsi de situer l'action publique au bon niveau, de valoriser des expériences et de stabiliser progressivement un référentiel d'action publique.

Cette rencontre a été l'occasion de partager et mettre en débat les résultats de la [Synthèse sur l'entrepreneuriat informel en Europe](#) (OCDE, 2015). Cette publication fournit des éléments clés de caractérisation des économies informelles et de l'entrepreneuriat informel en Europe et en France et porte un éclairage synthétique sur les différents types de mesures mises en œuvre dans différents pays européens.

### **Ampleur, facteurs explicatifs et effets de l'économie informelle en Europe et en France**

Jon Potter, économiste, chef de l'unité, Politiques de l'entrepreneuriat et analyse au sein du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE) de l'OCDE, a fourni quelques repères pour saisir l'ampleur, les facteurs explicatifs et les effets de l'économie informelle en Europe et en France.

Ainsi, entre 2012 et 2021, on estime que les économies informelles représentent en moyenne 18% du PIB des pays de l'Union Européenne (11% en France). Aussi, malgré un léger accroissement pendant la crise sanitaire entre 2019 et 2021, la tendance est à la contraction. Les travailleurs indépendants qui ne déclarent pas leurs activités sont un peu plus de 13 millions, soit près de 3,5% de la population active des pays européens.

Les pratiques entrepreneuriales informelles sont surreprésentées dans les pays de l'est et du sud de l'Europe, par rapport aux pays de l'ouest et du nord. Dans les pays de l'est et du sud, elles sont davantage le fait du travail salarié au sein de petites et moyennes entreprises, que d'activités indépendantes, contrairement aux pays du nord et de l'ouest.

Plusieurs facteurs économiques et démographiques entrent en jeu (conditions macro-économiques, du marché du travail, structure de l'économie, dynamiques migratoires), ainsi que des facteurs institutionnels (taux d'imposition, réglementations commerciales, systèmes de sécurité sociale, politiques de dissuasion et morale fiscale de la population).

Pour l'OCDE, l'entrepreneuriat informel porte plus de désavantages que d'avantages, que ce soit pour les entrepreneurs, pour les consommateurs et les gouvernements. Aussi, les stratégies publiques se donnent pour horizon la formalisation des activités, motivées par la recherche d'une amélioration des conditions d'exercice (sécurité sociale, accès au crédit et

aux programmes d'aides publiques et privés, sécurité de l'emploi et du travail) et de la qualité des biens et services échangés.

### **Stratégies publiques d'intervention et d'accompagnement de l'entrepreneuriat informel**

David Halabinsky, économiste, chargé de projet au sein de l'unité Politiques de l'entrepreneuriat et analyse au sein du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE) de l'OCDE, a dressé un panorama des stratégies publiques d'intervention et d'accompagnement de l'entrepreneuriat informel à partir d'un recueil de mesures prises par différents pays européens.

Les stratégies d'accompagnement à la formalisation recensées dans l'Union européenne prennent le plus souvent appui sur des mesures de dissuasion, d'incitation ou de persuasion. Les mesures de dissuasion et d'incitation supposent que les entrepreneurs sont des acteurs rationnels qui se tournent vers l'économie informelle lorsqu'ils estiment que ses avantages sont plus importants que les coûts qui y sont associés. Ces mesures, cherchent à modifier le ratio coûts-avantages en augmentant la probabilité d'être détecté et le coût des sanctions (dissuasion) ou en renforçant les avantages liés au travail dans le secteur formel (incitation). Les mesures de persuasion s'éloignent de cette logique de ratio coûts-avantages pour favoriser un changement des comportements par l'amélioration de la relation entre l'État et les entrepreneurs, elles cherchent à "gagner coeurs et esprits" en faisant la promotion d'une culture de "mise en conformité".

En prenant appui sur le recueil d'expériences dressé par l'OCDE en 2015, Chloé Sécher, chargée de mission au sein du RTES et responsable du chantier de travail sur l'ESS et les économies informelles, et David Mateos Escobar, chargé de mission au sein de Cité Ressources et membre du Club DévÉco du RNCRPV, ont dressé un panorama de différents types de mesures déployées en France pour accompagner les pratiques économiques de subsistance. Ce faisant, ils ont rappelé que des mesures de dissuasion (sanctions, lutte contre la fraude), d'incitation (réductions ciblées d'impôts, ponts sociaux et primes à l'immatriculation) et de persuasion (statut d'autoentrepreneur, loi d'expérimentation TZCLD, accompagnement à la formalisation, recherches-action) sont mises en œuvre en France. Alors que certaines de ces mesures existent depuis longtemps, d'autres sont plus récentes, voire expérimentales, et méritent d'être connues. Par ce travail de recensement sommaire et non-exhaustif, le RTES et le RNCRPV proposent une première version d'un référentiel d'action qui pourra être enrichi progressivement par vos contributions (voire plus bas).

Les intervenants ont échangé avec les participants Plusieurs questions ont orienté les échanges et ont contribué à enrichir le panorama de stratégies d'intervention et de mesures mises en œuvre localement pour accompagner les économies informelles.

### Outils d'incitation et de persuasion à la formalisation de pratiques informelles par ou vers l'ESS et leviers d'action des collectivités locales

Dans son étude "L'entrepreneuriat informel en Europe" (2015), l'OCDE a établi une typologie des différentes mesures prises par les gouvernements face à l'entrepreneuriat informel. L'OCDE distingue les mesures de dissuasion, les mesures d'incitation et les mesures de persuasion à disposition des gouvernements (nationaux et locaux) de l'UE afin de formaliser l'entrepreneuriat informel.

En complément des mesures de dissuasion comme l'interdiction de la vente à la sauvette (avec exceptions à l'occasion de vides-greniers, le 1er mai, etc.) ou de persuasion telle la loi de 2009 instaurant le statut d'autoentrepreneur ou le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, le tableau ci-dessous recense quelques outils français d'incitation et de persuasion pour la formalisation de pratiques informelles par ou vers l'économie sociale et solidaire et met en évidence les leviers dont disposent les collectivités pour soutenir ces différents outils.

Stratégie	Type	Illustrations	Exemples	Leviers d'action des collectivités territoriales
Incitation	Ponts sociaux	<b>Prime à l'immatriculation</b> : un des programmes de l'Adie financé par le PIC 100% inclusion qui récompense la réalisation complète du parcours personnalisé qui aboutit à l'immatriculation (prime de 1000 euros) (de nombreuses activités de l'Adie consistent en l'information et l'accompagnement de personnes en vue de la formalisation de leurs activités.		- Orientation de personnes repérées
Persuasion	Modification de législation	<b>Expérimentation Territoire zéro chômeur longue durée</b> : bien que ne visant pas la formalisation de pratiques informelles mais plus largement le plein emploi sur un territoire donné, l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de longue durée, s'appuyant sur les savoir-faire des personnes et les besoins d'un territoire peut permettre de répondre à cet enjeu.		- Candidature - Soutien à la démarche globale : financements, appels aux services de l'EBE, etc.

Persuasion	Conseils et formations professionnels	<p><b>Mobilisation de dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat</b> : en fonction des dispositifs, les accompagnements diffèrent allant de la validation de l'idée au montage juridique de l'entreprise sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CitésLab</b> (animé par Bpifrance) propose aux habitants des quartiers un contact de proximité sur la création d'entreprise</li> <li>- <b>La Fabrique à Initiatives</b> (créé par l'Avisé) accompagne les acteurs d'un territoire dans la compréhension des besoins locaux et dans la co-construction de réponses entrepreneuriales adaptées. Ces dispositifs, qui s'appuient sur les savoir-faire et forces locales, peuvent accompagner la formalisation de pratiques informelles vers de l'entrepreneuriat collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appui à la démarche : mise à disposition de locaux, communication, rôle de facilitateur, etc.</li> <li>- appui à la coordination des différentes parties prenantes</li> <li>- soutien financier : subvention</li> </ul>
Persuasion	Conseils et formations professionnels adaptés	<p><b>Incubateurs dédiés</b> : permet au porteur de projet de création d'une entreprise innovante de préciser son idée, d'évaluer la pertinence de son projet, de catalyser ses ressources propres. <b>Couveuses dédiées</b> : pour tester l'activité et bénéficier d'un accompagnement collectif, dans le cadre d'un contrat CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2019, la CRESS Mayotte déploie <b>FANYA LAB</b>, un incubateur visant à faire émerger des initiatives ESS et d'innovation sociale à partir d'activités informelles : actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat social, identification des activités informelles relevant du champ de l'ESS, accompagnement renforcé, aussi bien collectif qu'individuel, suivi post-crédation d'activité. Ce projet est cofinancé par le Conseil Départemental et le FSE.</li> <li>- <b>Inter-made et Archipel&amp;Co</b> vont ainsi développer dans le cadre du PRIC 100% inclusion un dispositif d'accompagnement à la valorisation des compétences entrepreneuriales d'acteurs des économies informelles. La première expérimentation devrait réunir 50 bénéficiaires sur 1 an à partir de juin 2022.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appui à la démarche : mise à disposition de locaux, communication, rôle de facilitateur, etc.</li> <li>- appui à la coordination des différentes parties prenantes</li> <li>- soutien financier : subvention</li> </ul>
Persuasion	Accompagnement adapté	<p><b>Coopératives de Territoire ou coopératives éphémères</b> : La Coopérative de Territoire destinée aux habitants d'un même quartier entend tester et diffuser des expériences innovantes d'entrepreneuriat collectif dans les quartiers prioritaires. La coopérative éphémère représente un outil intéressant pour expérimenter la formalisation : elle permet de tester son activité totalement formalisée sans prendre de risque. Chaque entrepreneur signe un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) pour la durée de la coopérative éphémère qui</p>	<p>Les <b>coopératives éphémères textile et culinaire de Migracoop</b> soutenues par 3 directions de la ville de Paris : le service intégration, le service ESS et le service politique de la ville. La ville de Paris a également joué le jeu de la commande publique pour des buffets traiteurs quand les montants permettaient de ne pas passer par un appel d'offre. Elle favorise par ailleurs les liens avec un écosystème d'acteurs parisiens. <b>Le Bon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appui à la démarche : mise à disposition de locaux, communication, rôle de facilitateur, etc.</li> <li>- soutien financier : subvention</li> <li>- appel aux services de la coopérative éphémère : commande publique</li> </ul>

	lui permet d'avoir accès au compte SIRET et à l'assurance professionnelle d'une CAE.	<b>Maurepas</b> , coopérative éphémère de restaurant solidaire à Rennes, soutenu par la ligne ESS du conseil départemental pour financer l'étude de préfiguration, puis par la ligne politique de la Ville de Rennes et Rennes Métropole.	
Persuasion	<b>Recherches-actions</b> : la dimension recherche permet de qualifier les pratiques informelles, identifier les besoins auxquels elles répondent pour les habitants d'un quartier, de changer de regards, et de penser des solutions non plus de très court-terme pour interdire, mais des mesures de moyen et long termes. La dimension action permet de co-construire et expérimenter des solutions avec les personnes concernées, au plus près de leurs besoins et contraintes. Enfin la recherche-action présente l'avantage de produire dès la phase de diagnostic, méthodologies actives.	En 2015/2016 dans le cadre du PIA (programme d'investissement d'avenir), <b>Stains et Plaine Commune</b> ont monté un partenariat de recherche avec l'Université Paris 8, le laboratoire LAVUE et l'ARESS, réunissant 7 chercheurs autour de la <b>mécanique de rue</b> sur 2 quartiers de Stains, puis ont ensuite été menés 2 autres études sur Saint-Denis et plusieurs diagnostics flash sur Plaine Commune. La <b>ville de Grigny a fait appel à l'ONG GRDR</b> , pour une recherche-action afin d'accompagner les femmes <b>vendeuses de brochettes à la sauvette</b> sur le parvis de la gare de Grigny et voir comment ces femmes pourraient exercer leur activité dans de meilleures conditions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- commande d'une recherche-action</li> <li>- soutien financier à ces dynamiques</li> <li>- associer l'ensemble des services et élus concernés au sein de la collectivité, diffuser au sein de la collectivité</li> <li>- s'emparer des résultats/conclusion s de la recherche</li> <li>- action et se donner une feuille de route</li> </ul>

